Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule Biodiversité et Changement
Climatique

Courriel : ddtm-see-participation-public@nord.gouv.fr

Lille, le 26 mai 2020

Participation du public aux décisions des autorités de l'État ayant une incidence sur l'environnement

Synthèse des observations relatives au Projet d'arrêté fixant le nombre minimum et le nombre maximum d'animaux à prélever dans le département du Nord pour la campagne de chasse 2020-2021

Le projet d'arrêté en objet a été mis en consultation du public sur le site http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/INature-et-biodiversité/Consultations du 29 avril au 19 mai 2020.

Deux contributions ont été reçues. L'une émane d'une ou d'un internaute qui s'oppose purement et simplement à la chasse des cervidés.
L'autre, s'oppose au projet d'arrêté, jugeant les prélèvements envisagés trop élevés.
L'auteur considère que la population de grands cervidés du massif de Mormal n'est pas en déséquilibre avec le milieu, et conteste les estimations de la population, jugeant les indicateurs insuffisants.

Il souhaite la mise en place d'un plan de chasse qualitatif qui limiterait la pression de chasse sur les mâles adultes, et propose la mise en œuvre de mesures favorisant la colonisation par le cerf du nord du massif.

Ces interventions n'ont pas motivé de modification du projet d'arrêté.

Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer

Eric FISSE

Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 8h-12h30 - 13h30-17h
Tél. : 03 28 03 83 00 – Fax : 03 28 03 83 10
62 Boulevard de Belfort - CS 90007 - 59042 Lille Cedex